

RÈGLEMENT DU TRAIL DES LIONS 2015

1 // Les parcours du Trail sont ouverts à tout coureur majeur licencié ou non.

Le 16 km est ouvert à partir de juniors nés en 1998 et avant, le 26 km ouvert à partir d'espoirs nés en 1996 et avant.

2 // L'organisateur décline toute responsabilité en cas de fausse déclaration et de course sans dossard.

3 // Une inscription n'est définitive qu'à réception du dossier complet comprenant :le bulletin d'inscription, le paiement, la photocopie du **certificat médical (de moins d'un an) de non contre-indication à la course à pied en compétition**, ou d'une licence sportive en cours de validité.

4 // L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile.

Il incombe à chaque participant d'avoir sa propre assurance individuelle accident qui couvre ses pratiques sportives et de loisirs. Les organisateurs ne sauraient en aucun cas être tenus pour responsables des déficiences physiques des concurrents et déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

5 // Toute inscription est ferme et définitive et ne peut faire l'objet d'un remboursement que sur présentation d'un certificat médical justificatif et ce avant le 29 novembre 2015. Au-delà de cette date, l'organisateur ne garantit aucun remboursement.

6 // La sécurité sera assurée sur le parcours par des bénévoles et une assistance médicale sera présente.

7 // Pendant le Trail, tout abandon, accident ou incident doit être déclaré au prochain signaleur et il est précisé que les participants se doivent secours et assistance. En cas d'abandon, le participant doit le déclarer au prochain signaleur ou au vélo-balai. et remettre son dossard. Il pourra ensuite à son choix rejoindre le point d'évacuation qui lui sera indiqué ou rentrer par ses propres moyens.

8 // Les participants doivent impérativement rester sur le parcours matérialisé par l'organisateur.

9 // Les participants respectent les barrières horaires et les signaleurs ont autorité à dévier ou arrêter tout participant dépassant les délais fixés. En cas d'arrêt, le dossard devra être remis au signaleur.

10// Les parcours se font en semi-autonomie : les participants emportent obligatoirement une réserve d'eau minimale de 1/2 litre. Un ravitaillement intermédiaire est prévu au km 14 du parcours 26 km et au km 5 du parcours 16 km.

11 // Les participants renoncent à tout droit à l'image pour les photos prises durant l'épreuve. Elles pourront être utilisées par les organisateurs ou ses partenaires à des fins promotionnelles.

12// L'organisateur se réserve le droit de changer le parcours ou le kilométrage à n'importe quel moment si les conditions l'exigent. avant et pendant la course.

13// Les participants s'engagent à respecter l'environnement notamment en conservant avec eux les emballages de gels et barres énergétiques. Tout manquement à cette règle entraînera la disqualification du participant.

14 // En cas d'annulation par l'organisateur, celui ci remboursera une somme, calculée par participant. tenant compte des frais engagés, sans que cette somme puisse dépasser le montant de l'inscription.

15 // La participation à l'épreuve implique automatiquement l'acceptation du présent règlement

Bulletin d'inscription à découper et à retourner

au Club LES LIONS TRIATHLON
3 Rue Jules Ferry 27950 ST MARCEL
avant le 29 Novembre 2015.

Accompagné de votre règlement par chèque

à l'ordre du Club Les Lions Triathlon :

Course 16km: 13 € // Course 26km: 18 € // Marcheur 16km: 5 €

Un supplément de 2 € est à prévoir pour une inscription sur place

Ouvert à tous, licenciés ou non.

ÉCRIRE LISIBLEMENT EN CAPITALES

Nom:

Prénom:

Adresse:

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville :

Date de naissance : |_|_|_|_|_| Sexe :

N° de licence FFTRI ou FFA :

Envoyez photocopie de licence

Adresse e-mail :

ATTENTION : pour les non licenciés

Il est demandé aux concurrents d'être en possession d'un **certificat de non contre indication de la course à pied en compétition datant de moins d'un an**, à fournir avec le bulletin le jour de l'inscription (conformément à la loi 99-223 du 23 mars 1999).

Pour les mineurs signature des parents

Je soussigné(e)

Autorise mon fils- ma fille à participer au Trail des LIONS-TRIATHLON du dimanche 13 décembre 2015.

Date et signature:

Assurance: Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile. Individuelle accident: les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

INSCRIPTION EN LIGNE POSSIBLE
sur notre site WWW.leslionstriathlon.com

// Retrait des dossards

- Pour les marcheurs de 7h15 à 7h45
- Pour le 26Km de 7h30 à 8h45
- Pour le 16Km de 8h30 à 9h45

// Départ des courses

- Pour les marcheurs départ 8h
- Pour le 26Km départ 9h
- Pour le 16Km départ 10h

// Fin de course & remise des récompenses 13h

Classement scratch, par catégories

// Découvrez vos résultats et photos mis en ligne sur le site

WWW.leslionstriathlon.com

NOS PARTENAIRES



2ème Trail des Lions

13 Décembre 2015



inscriptions **16Km 13 €** / inscriptions **26Km 18 €**

Le 16km est Ouvert aux juniors & Marcheurs 5 €

Le 26Km est ouvert aux Espoirs

Pour les inscriptions sur place +2 €

- **Départ 8h** pour les marcheurs, **9h** pour le 26Km, **10h** pour le 16Km
- **Stade de Vernonnet, 1Rte de Giverny VERNON 27200**

Renseignements et inscriptions

www.leslionstriathlon.com // . 06 74 68 08 86 Ou 06 16 64 80 24

